

Décision

Générale

colonial

Décision n° 1499 du 28 décembre 1946 :

n° 1499

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
28 décembre 1946

Numéro JO
n° 12 du 31/12/1946

Date du numéro
31 décembre 1946

TEXTE INTÉGRAL

Est libéré du service actif par fin de contrat pour compter du 1er décembre 1946. 172. Ahmed Ibrahim. 1er classe, 1er compagnie. Ce milicien réunissant 18 ans de service a droit à un pécule de quatre mille deux centtrente francs (4.230 fr.).